



Anne-Marie SOHN, *Du premier baiser à l'alcôve. La sexualité des Français au quotidien (1850-1950)*, Aubier, Collection historique.

Agnès Fine



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/clio/310>

DOI : 10.4000/clio.310

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 1999

ISBN : 2-85816-461-4

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Agnès Fine, « Anne-Marie SOHN, *Du premier baiser à l'alcôve. La sexualité des Français au quotidien (1850-1950)*, Aubier, Collection historique. », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 9 | 1999, mis en ligne le 21 mars 2003, consulté le 22 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/clio/310> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/clio.310>

Ce document a été généré automatiquement le 22 avril 2022.

Tous droits réservés

Anne-Marie SOHN, *Du premier baiser à l'alcôve. La sexualité des Français au quotidien (1850-1950)*, Aubier, Collection historique.

Agnès Fine

- 1 L'auteur se propose de faire l'histoire de la sexualité des Français de 1850 à 1950, en retrouvant la réalité des pratiques, « le vécu », obliés selon elle par l'analyse des discours sur la sexualité telle que l'a menée Michel Foucault. Elle cherche donc à retrouver une parole autonome et libre des « adeptes de l'amour physique », et pour ce faire, se tourne vers des sources où les personnes « ordinaires » ont quelques chances de faire entendre leur voix. Elle choisit d'analyser les archives judiciaires dans la mesure où les procès concernant les crimes sexuels infanticides, avortements, attentats à la pudeur, adultères, crimes passionnels sollicitent les témoignages des accusés et de leur entourage, archives qu'elle complète avec la lecture des mémoires et des travaux des observateurs sociaux, des journaux intimes, des correspondances, en particulier celle qui fut adressée dans les années 1930 à l'abbé Viollat par ses ouailles catholiques, soucieuses d'être en conformité avec les règles de l'Eglise. Moins qu'une synthèse définitive, l'auteur se propose « d'esquisser des typologies comportementales et de mettre en évidence des inflexions chronologiques ». Elle a consulté un nombre impressionnant de dossiers répartis un peu partout dans les Archives Départementales françaises ce qui lui donne une incontestable familiarité avec cette documentation. Comment faire pour ne pas être submergé par la richesse des informations que les praticiens des dossiers de la fameuse série U connaissent bien ? Sans doute faut-il deux conditions : adopter une problématique très serrée et précise et garder toujours en mémoire le caractère déformant de la source judiciaire. Bien que l'auteur signale en introduction la vigilance particulière dont il faut user pour utiliser ce type de sources, ces deux points me semblent précisément faire problème dans son ouvrage.

- 2 La problématique d'A.M.Sohn est en effet très générale : elle se propose de voir dans quelle mesure les pratiques sexuelles se sont peu à peu libéralisées et diversifiées, comment le rapport au corps s'est fait moins prude, les relations pré-nuptiales et extraconjugales plus fréquentes, bref comment on peut percevoir la montée progressive d'un hédonisme sexuel dans la population. Or cette problématique chronologique s'accompagne d'un plan thématique qui ne permet guère de faire ressortir des moments charnières significatifs de changements. Pourtant la période 1850-1950 qu'elle a choisie marque un tournant essentiel dans la généralisation de la limitation des naissances par la méthode masculine du coït interrompu, ce qui implique un changement considérable dans les pratiques sexuelles. L'auteur choisit de délaissier l'approche proprement historique de l'institution familiale pour mieux aborder les pratiques sexuelles des « citoyens ordinaires » selon son expression de prédilection. C'est ainsi que dans le premier chapitre, elle traite du vocabulaire de la sexualité, puis des tabous (chapitre II), des gestes licites et obscènes (chapitre III), des peurs (chapitre IV), de l'éducation et des apprentissages (chapitre V), des approches (chapitre VI), des initiations (chapitre VII), puis de l'hédonisme et de la volupté, enfin des frustrations et les ruptures. On le voit, ces thèmes sont très généraux, et comme l'auteur ne propose pas de questionnements plus précis, on lit une parole populaire sans relief, dans la mesure où les acteurs ne sont situés ni dans leur réseau familial ou social, ni dans leur réseau d'appartenance idéologique ou religieux (c'eût été particulièrement pertinent pour analyser les lettres à l'abbé Viollet). Au lieu de voir se révéler des configurations significatives de comportements selon les appartenances sociales et idéologiques, le plan adopté par l'auteur aplanit toutes les différences sociales et tous les rapports de pouvoirs. (entre mari et femme, par exemple ou encore entre père et fille). C'est ainsi que dans le chapitre intitulé « Peurs », par exemple, l'auteur fait mention tout d'abord de la peur de la syphilis, puis de la peur de la grossesse. Mais dans cette dernière rubrique, elle ne fait qu'évoquer, sans le placer au cœur de son analyse comme déterminant, le statut de ceux qui l'éprouvent. La peur de la grossesse n'est pourtant pas de même nature selon que l'on est homme ou femme, mariée ou non, mère de nombreux enfants ou non, paysan ou ouvrier, riche ou pauvre. Ainsi sont aplanies les distinctions qui donnent sens, par exemple celle qui ferait ressortir le désespoir de la jeune fille enceinte. On sait qu'il s'exprime dans les tentatives de suicides ou l'infanticide lorsque le mariage se révèle impossible. On voit que l'analyse de l'horizon matrimonial est absolument nécessaire pour saisir la signification des conceptions pré-nuptiales et surtout celle des naissances illégitimes, et que l'on ne peut guère analyser la sexualité en ignorant l'institution familiale. Dans son excellent « Les amours paysannes » (qu'on s'étonne de ne pas voir cité), J.L.Flandrin avait fait des propositions fécondes pour avancer dans l'analyse de l'illégitimité. Il discutait les statistiques établies par les démographes, proposait une typologie des amours tragiques particulièrement éclairante. Depuis, d'autres chercheurs ont soulevé des questions importantes relatives au « prix » de la virginité des filles et élaboré des hypothèses pour expliquer la différence culturelle étonnante entre le Nord de la France et le Midi. La question est ici à peine effleurée.
- 3 Autre exemple. Dans le chapitre intitulé « Initiations », il est fait mention de la première sortie des hommes au bordel, puis de la nuit de noces, des relations pré-nuptiales, enfin des viols, et au sein du paragraphe qui porte sur la nuit de noces, on trouve le témoignage d'une jeune fille déflorée par son père. On s'étonne de trouver regroupés dans un même chapitre des faits aussi disparates, dont le seul point commun

est le fait de traiter de la première relation sexuelle ; on comprend qu'un si faible dénominateur commun n'ait pas permis à l'auteur de mener une véritable analyse de situations aussi importantes et différentes que le premier rapport avec un homme aimé ou l'inceste imposé par un père à sa fille mineure.

- 4 Deuxième problème, la vigilance à l'égard des sources utilisées. Les sources judiciaires posent tout d'abord le problème de la définition des crimes poursuivis. S'agissant de l'histoire de la sexualité, il paraît indispensable de souligner d'emblée ce qui est considéré comme crime et ce qui ne l'est pas, ce qui est évidemment révélateur de la manière dont une société pense la sexualité. Le fait par exemple que le crime d'inceste n'apparaisse pas en tant que tel dans le Code pénal et qu'il soit classé dans la catégorie des « attentats à la pudeur » méritait un développement particulier, d'autant que ce problème a été analysé dans les dernières années par d'autres chercheurs. Ces sources posent aussi le problème du contexte précis qui a permis leur émergence. Comprendre pourquoi tel ou tel crime est dénoncé et par qui il l'est, paraît essentiel pour interpréter la signification des différents témoignages, de sorte que l'on a sans doute intérêt en ce domaine à faire des études de cas très fouillées plutôt que de travailler de manière extensive. A.M.Sohn a fait le choix inverse, sans doute parce qu'elle souhaitait donner des indications d'ordre statistique sur la caractérisation des crimes ou des comportements. Mais telles qu'elles sont présentées ici -(peut-être est-ce différent dans sa thèse)- elle ne ne sont guère convaincantes. Comment affirmer par exemple, chiffre précis à l'appui, que tel ou tel crime, tel ou tel comportement est plutôt ouvrier ou plutôt paysan alors qu'on ne connaît pas la répartition socio-professionnelle française à laquelle pourrait être rapportée la fréquence des dits crimes et qu'intervient en plus la manière différentielle dont ils sont poursuivis selon les régions et les groupes sociaux ?
- 5 Les réserves exprimées ici sont liées au niveau des attentes des historiens de la famille et de la sexualité, alors que sans doute l'ambition première de l'auteur a-t-elle été de s'adresser à un large lectorat de non spécialistes. De ce point de vue, le but est atteint dans la mesure où le livre se lit aisément et donne une idée très juste de l'extraordinaire richesse des archives judiciaires qui ont visiblement fasciné A.M Sohn. Il propose aussi des pistes bibliographiques, en particulier sur l'homosexualité que les chercheurs voulant approfondir la question pourront consulter avec profit. On peut regretter néanmoins que l'ouvrage ne comporte pas une bibliographie par ordre alphabétique placée en annexe, comme d'ailleurs la plupart des publications non universitaires françaises. Mais il s'agit là le plus souvent d'un reproche à adresser non pas aux auteurs mais aux éditeurs qui n'en mesurent pas l'intérêt.